

Vous êtes syndiqués à la CGT, vous habitez un logement social vous souhaitez faire évoluer les constructions de logements sociaux, stopper l'inflation démesurée des loyers pour ne plus pénaliser le budget des ménages, Alors contactez-nous !

Les élections des représentants des locataires ont lieu tous les 4 ans. Entre le 15 novembre et le 15 décembre 2014 vous allez élire vos représentants des locataires au sein des conseils d'administration.

Pour **INDECOSA CGT**, la défense du locataire comme celle de tous les consommateurs fait partie de ses missions de longue date.

En 10 ans, dans le parc privé, les loyers ont augmenté de 47% et de 29% dans le parc HLM. Il y a 30 ans, le loyer représentait 12% de la part des revenus des ménages, actuellement cela atteint 25%.

C'est une moyenne. Elle va bien au-delà pour les plus modestes, les jeunes, les précaires, les chômeurs et une partie des retraités.

Pour la CGT et son association de consommateurs INDECOSA CGT il faut :

Réhabiliter un véritable service public de l'habitat et du logement.

Restaurer le 1% logement (0,49% actuellement), son élargissement à toutes les entreprises non assujetties, lui redonner une gestion démocratique.

Un programme pluriannuel de construction d'un million de logements avec un taux de réservation de 20% au minimum de logements sociaux.

Une revalorisation des aides au logement et aide à la pierre. Aucune quittance de loyer plus charges ne doit excéder 20% des revenus mensuels du locataire.

La création d'un pôle financier public pour réorienter la finance, l'épargne populaire et le livret A sur le logement.

En matière de logement, nous estimons qu'une politique globale et volontariste est plus que jamais urgente